

où des terres de jardin mais aussi des dessins de parterres à la Française avaient été reconnus, permettant de discernés le plan et les évolutions de la mode des jardins de l'abbaye aux 17e-18e s.

D'autres diagnostics n'ont pas donné lieu à une fouille mais ont permis de connaître l'environnement des occupations déjà repérées. Ainsi, le 6-8 rue A. Auberville (A. Poyéton) où du mobilier de l'âge du bronze, le passage d'un cours d'eau et le tracé de l'ancienne route royale ont été mis au jour. Ou bien le 4-6 av. du Gal Leclerc (A. Bellido) où un cours d'eau et un habitat non daté a pu être observé. Ou encore le 39-43 rue G. Nast (Co. Charamond) qui a permis de reconnaître la limite est de l'agglomération antique et de suivre l'évolution de la rivière de Chelles de l'époque romaine au début du 20e siècle. La connaissance de l'environnement du village de l'Age du bronze retrouvé sous le marché a bénéficié

des recherches aux 55-57 av. de la Résistance (V. Duphil). D'autres n'ont pas encore révélé de trésors archéologiques sur des secteurs mal connus de la ville (pointe de Gournay, îlot Casterman). Les derniers enfin enrichissent notre connaissance de certains quartiers comme la rue Nast, qu'ils donnent lieu à fouille, comme aux numéros 30-32 (Co. Charamond), 15-17 (C. Casasoprana), 39-43 rue Nast (S. Gauthier), ou non (aux 11-13, D. Adrot, ou 25, J. Durand).

Cette longue liste, non exhaustive, ne représente qu'une courte période de la recherche sur Chelles, précédé de nombreuses observations et précédant de nouvelles découvertes... En effet, l'aménagement urbain de Chelles se poursuit, comme à toutes les époques, et l'archéologie préventive l'accompagne. Les nouvelles pièces du puzzle sont à venir...

## CONFERENCES A VENIR

### LES FOUILLES DE L'EGLISE DE POMPONNE

Christophe BORGNON, Inrap CIF

Lors de travaux de reprise en sous-œuvre des fondations de l'avant-nef de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Pomponne (XI-XIIe siècles), en juin 2009, des sépultures et des murs ont été mis au jour par l'entreprise chargée de la restauration de l'édifice. Des archéologues de la société d'histoire et d'archéologie de Lagny-sur-Marne (SHALE), sous la Direction scientifique de Christophe Borgnon ont procédé à un premier sauvetage (fouille de sépultures, relevés, dégagement de murs antiques et plus récents). La découverte primordiale est une occupation gallo-romaine entre le Ier et le IVe siècle située sous les fondations de l'église. L'importance des structures a conduit la DRAC-IDF à compléter cette intervention par une surveillance de travaux en 2010. Ce sont des archéologues de l'Inrap, sous la direction de M. Alain Berthier, qui sont intervenus en co-activité avec l'entreprise et mis au jour d'autres sépultures ad sanctos, ainsi que des constructions à l'extérieur de l'église se rapportant probablement à l'un des bâtiments conventuels du prieuré de Pomponne.

12 avril, 21 heure

### DECRYPTER LA DIFFERENCE : Pour une lecture archéologique et historique de la place des personnes handicapées dans le passé

Valérie DELATTRE, Inrap CIF, UMR 6298 ARTeHIS - Université de Bourgogne



Chasseur amputé, 12e s. cathédrale de Lescar

La recherche scientifique actuelle permet d'appréhender la place occupée par les personnes handicapées dans les sociétés du passé, dans des groupes millénaires peu documentés, accessibles par la seule archéologie ou dans des communautés que les textes nous rendent parfois plus familières.

Mais comment décoder, loin du cabinet de curiosités des pathologies invalidantes et spectaculaires, ces comportements tellement humains que sont l'exclusion, l'inclusion, la prise en charge, la raillerie ou même la valorisation du « corps différent » ?

Ces questionnements très contemporains peuvent être décryptés, dans le passé, grâce aux travaux des archéologues et des historiens qui restituent, à celui que sa disgrâce physique ou son handicap semble isoler, sa

place au sein de son groupe d'appartenance. La lecture du handicap et de son histoire, depuis les temps néanderthaliens les plus anciens jusqu'aux prouesses technologiques des prothèses de la Renaissance permet de comprendre le statut que les hommes ont su donner, maintenir ou enlever au « corps différent ».



« Les Mendicants », Bruegel, 1558



# SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE CHELLES

LE PETIT JOURNAL

N° 2013 - 1

MARS 2013

## LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Notre réunion traditionnelle de la Sainte-Bathilde comportait cette année les travaux statutaires de l'Assemblée Générale Ordinaire. La présentation du rapport moral a permis, comme à l'ordinaire, de retracer les activités de notre association, activités soutenues avec nos cinq conférences annuelles, nos deux sorties à la découverte de notre patrimoine, et cette année la publication de deux bulletins (l'un, sur les rues, étant une réédition enrichie et augmenté du précédent n° 13), et l'autre consacré à la grande aventure de la rénovation urbaine des années 60-70, qui vit disparaître notre Vieux Chelles. Encore une fois, merci à nos auteurs et à toutes les personnes qui ont œuvré pour illustrer et mettre en forme ces ouvrages.

Notre trésorier a ensuite présenté le bilan financier des deux années écoulées, lequel présente une nouvelle fois un léger excédent grâce à une gestion rigoureuse de nos deniers et à l'implication personnelles de nombreux administrateurs pour réduire au maximum l'ensemble de nos dépenses. Merci également à nos fidèles financeurs, la Municipalité de Chelles en premier lieu, et le Conseil Général de Seine et Marne, qui, avec vos cotisations, nous permettent de mener à bien nos missions d'études et de diffusion de la connaissance de l'histoire et du patrimoine chellois.

Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité des membres présents, et l'ensemble du conseil d'administration est particulièrement heureux et honoré de bénéficier ainsi de votre confiance et de votre appui.

La dernière partie de cette Assemblée Générale comportait justement les élections pour le renouvellement de notre conseil d'administration. Deux de nos membres les plus fidèles, Annick et Etienne Desthuilliers, n'ont pas souhaité renouveler leur candidature, tout en restant proche de nos travaux. En respectant leur souhait, tout en le regrettant, de nouvelles candidatures se sont heureusement déclarées, et c'est ainsi qu'à l'issue d'un vote là encore à l'unanimité nous avons pu accueillir Mmes Véronique Leguen, Audrey Bellido et Marie-Cécile Jodard,

ainsi que M. Sébastien Nourtier. Annick et Etienne Desthuilliers ont également été désignés comme « conseillers permanents technique et culture », ce qui nous permettra de continuer à « user et abuser » de leurs connaissances et de leur engagement pour la cause de l'histoire de Chelles. Vous retrouverez l'ensemble des documents présentés lors de cette réunion, ainsi que la liste complète des administrateurs, sur notre site [www.archeo.histo.chelles.free.fr](http://www.archeo.histo.chelles.free.fr). Enfin, une Assemblée Générale Extraordinaire était ouverte afin de compléter nos statuts. En effet, La signature de la convention qui nous lie avec la Ville de Chelles pour la « Villa Max » prévoyait que nos statuts prévoient explicitement, l'organisation de chantiers de bénévoles internationaux. Notre article 2 devait donc être modifié en ce sens, ce qui fut là encore approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les anciens et nouveaux administrateurs se sont mis rapidement au travail, notamment pour constituer le nouveau bureau, dont ils ont bien voulu me confier à nouveau la charge de présider aux destinées de notre Société. Claude Galley, qui avait souhaité être également déchargé de la lourde tâche de secrétaire, a été remplacé à ce poste par M. Sébastien Nourtier. Enfin, le poste d'archiviste échoit à Joël Beucher, en remplacement d'Annick Desthuilliers, et celui de trésorier adjoint à Alexandre Nicolsky. Nous sommes donc prêts à continuer d'œuvrer pour le développement de la S.A.H.C., et notamment pour faire vivre la « Villa Max », dont vous trouverez de nouveau ci-après une brève présentation.

Je ne manquerai pas de vous en reparler au cours des prochains mois, notamment pour vous présenter le chantier de bénévoles qui se tiendra du 3 au 16 août prochain. Pour ceux qui seront à Chelles en cette période estivale, n'hésitez pas à passer voir celles et ceux qui vont nous préparer de superbes locaux pour la rentrée !

J.P. THORETTON

## BREVES

## LA VILLA MAX



de quelques Euros, et vous pourrez ainsi participer à la remise en état de nos futurs locaux. Le programme de cette année est simple : nettoyage général, lessivage et peinture des plafonds, décolllements de papiers peints, et peinture d'apprêt sur les murs, ponçage des sols (avec des machines électriques...), l'objectif étant d'avoir une ouverture au public du rez-de-chaussée lors des prochaines Journées du Patrimoine en septembre, puis une installation de nos propres locaux au premier étage au cours du dernier trimestre de 2013. La suite des interventions de remise en état sera plus technique, donc plus coûteuse... Je vous rappelle donc que l'Union REMPART étant reconnue d'Utilité Publique, tous les dons **que nous recevons** vous permettent une déduction sur le montant de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66%, soit, pour un don de 300 €, une réduction directe de 200 €. Pensez-y et faites le savoir ! Il suffit d'envoyer un chèque à l'Union REMPART, 1, rue des Guillemites – 75 004 – PARIS, en précisant « SAHC – Travaux de la Villa Max » (ou le transmettre au secrétariat de la SAHC, pour faire suivre). Il vous sera adressé un reçu officiel vous permettant de profiter de ces dispositions législatives favorable au Patrimoine... En attendant, je vous propose une petite visite virtuelle de nos futurs locaux...



La Villa, vue depuis le jardin

La convention qui attribue la Villa Max à la Société Archéologique et Historique de Chelles a été signée par M. Jean-Paul PLANCHOU, Maire de Chelles, M. Jean-Pierre THORETTON, président de la S.A.H.C., et Mme Martine PIECHACZYK, secrétaire Générale du Groupement REMPART Ile-de-France.

Cette convention tripartite prévoit, après exécution de travaux de mise aux normes des réseaux de distribution électrique et des équipements sanitaires par la Ville de Chelles, que les travaux de restauration soient exécutés par des chantiers de bénévoles internationaux, co-organisés par le Groupement REMPART Ile-de-France, et la S.A.H.C., membre de ce réseau régional REMPART.

Les premiers travaux, qui se dérouleront du 3 au 16 août prochain, accueilleront une quinzaine de bénévoles, qui seront hébergés dans des locaux que la municipalité doit mettre à notre disposition. Ce chantier, organisé en partenariat avec le Service Jeunesse et le Service Social de la Ville de Chelles, est bien évidemment ouvert à toutes et à tous, jeunes de 18 à 78 ans... et plus ! Donc si vous êtes quelque peu désœuvrés en ce temps d'été où le calme règne à Chelles, n'hésitez pas à passer les voir, et même à leur prêter main-forte ! Il vous en coûtera une assurance



Aperçu de l'intérieur

## CONFERENCES

## BILAN ANNUEL DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DE L'ANNEE 2013

Par Christian CHARAMOND, ville de Chelles, et Corinne CHARAMOND, Inrap CIF

La conférence devait être consacrée à la fouille prévue rue Sainte-Bathilde en 2012 mais reportée sur 2013. Elle a donc été remplacée par une présentation de divers diagnostics qui n'avaient pas encore été exposés afin de montrer l'importance de toute opération dans la connaissance de Chelles. Ces recherches ont toutes été réalisées par l'INRAP

Le diagnostic, effectué par A. Bellido, de la rue Sainte-Bathilde a d'abord permis de donner un avant-goût de la fouille.

Le substrat géologique y est composé de gravier et sable déposé par la Marne. Il est recouvert d'un sol de terre accompagné de fosses et trous de poteaux qui n'ont pu être datés ainsi que d'une fosse gallo-romaine. Un important aménagement de gravier, couvrant toute la partie sud de la zone sondée, remonte au début du moyen-âge (8e-10e s.). Il a livré un abondant mobilier de céramique, métal

et ossements. Après son abandon, durant le Moyen-âge et la période moderne, le secteur est sillonné de fossés est-ouest successifs servant à la fois de limites parcellaires et de drains. Lors des 17e-18e s., après que l'abbaye est acquise ces terrains, la zone est transformée en jardin. Y ont été retrouvés des fossés de plantations ainsi que des latrines qui devaient être utilisées par les jardiniers. L'ensemble des indices récoltés est important pour comprendre l'évolution du bourg et de l'abbaye. Mais la motivation de la fouille tient principalement en la zone aménagée du haut moyen âge. Le diagnostic nous indique qu'à ce moment des aménagements au sud de la clôture existaient. Seule une fouille pourra permettre de récolter suffisamment d'indices sur la destination du lieu (voirie, place, aire de marché...). Les niveaux de jardins modernes permettent de relier ce diagnostic à deux autres, situés rue du docteur Douarre (A. Bergat) et au 47 rue Besson (Co. Charamond),



### LE MOT DU PRESIDENT

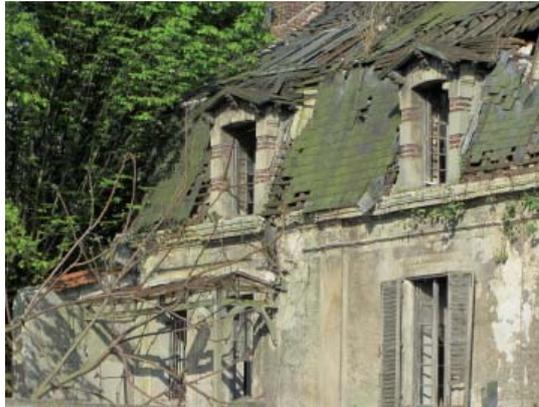
Cher(e)s ami(e)s

Le printemps n'est pas une époque heureuse pour le patrimoine chellois... En avril 1972, le dortoir des moines, qui jouxtait l'ancienne église Sainte-Croix disparaissait à jamais sous les coups des démolisseurs du Vieux Chelles. Quarante et une années plus tard, en avril 2013, c'est le « grenier neuf », dernier bâtiment construit par nos abbeses à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui disparaît à son tour... victime de l'impéritie de ses derniers propriétaires, et de l'inexorable « renouvellement urbain ». Il n'en restait en réalité guère plus d'un tiers, la partie centrale ayant été victime d'un incendie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et l'autre extrémité, côté place de la République, ayant également été condamnée par la Rénovation urbaine.

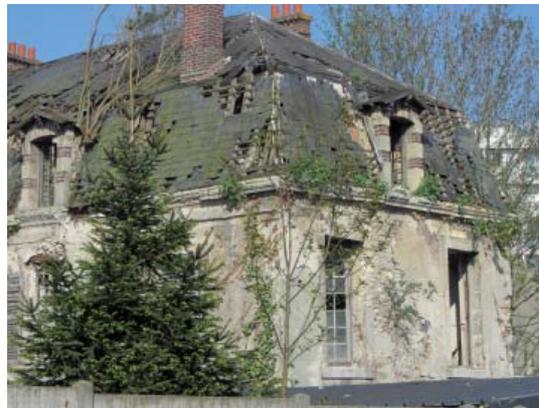
La partie subsistante avait été transformée en maison d'habitation, et était devenue précédemment la propriété de la famille FAUCONNET, que Guy-Pierre rendit célèbre dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Témoin historique tout autant que lieu de mémoire, aucun de ces titres ne put sauver cet édifice de l'abandon et de la ruine, rendant ainsi inéluctable sa disparition.

C'est donc une nouvelle page de notre histoire qui se tourne, et les modifications de notre paysage urbain n'en rendent que plus nécessaire le travail de mémoire effectué par les membres les plus actifs de notre Société. Ce travail n'est jamais achevé, et il est bon de rappeler la difficulté qu'il y a d'écrire sur des sujets d'histoire contemporaine, qu'il s'agisse des deux dernières guerres ou des lieux que connurent nos parents et nous-mêmes pour les plus âgés d'entre-nous. Je tiens à remercier à nouveau Christian GAMBLIN pour l'important travail de recherche que nos deux dernières publications (L'histoire des rues de Chelles et celle de la Rénovation Urbaine) ont nécessité. Les recherches individuelles jointes aux efforts de tous ne peuvent qu'enrichir la connaissance de ces périodes qui suscitent encore aujourd'hui de

nombreuses réactions passionnelles. Vous trouverez en annexe de ce « Petit Journal » une page d'ADDENDA rédigés par l'auteur de ces études. Comme le dit la sagesse populaire, « seuls ceux qui ne font rien ne se trompent pas », et si ces précisions complémentaires ne sont pas les premières que nous publions (André Clément lui-même avait du se résoudre parfois à cet exercice), elles ne sont sûrement non plus les dernières.



Les derniers instants du « Grenier Neuf »



L'été dernier, jusqu'à ces derniers jours de septembre, fut riche d'activités de toutes sortes qui ont mobilisés plusieurs de nos membres. Depuis la braderie, fin juin, jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine, les 14 et 15 septembre dernier, en passant par l'accueil des bénévoles internationaux recrutés par le Groupement REMPART Ile-de-France, et le Carrefour des Associations, notre Société a montré son dynamisme et son engagement pour la sauvegarde et la connaissance de l'histoire de notre ville.

Nous disposons désormais d'un nouvel outil pour progresser dans cette voie. Je veux bien sûr parler de la « Villa Max », que la Municipalité de Chelles a accepté de nous attribuer. Les travaux de mise aux normes et d'habitabilité (électricité, chauffage et sanitaires) ont été réalisés sous la direction des Services Techniques Communaux, et il nous appartient

maintenant de poursuivre la réhabilitation de ce témoin important de notre histoire urbaine, et de le faire vivre. Le succès remporté par la présentation d'une première exposition lors des Journées du Patrimoine (près de 600 visiteurs en deux jours) montre qu'une attente forte existe chez nos concitoyens.

Merci encore à toutes celles et à tous ceux qui nous ont permis d'ouvrir une nouvelle page dédiée à la mémoire de l'évolution de Chelles et à la vie quotidienne de ses habitants. Ce « Petit Journal » s'en fera l'écho, en rappelant les moments forts de cette nouvelle aventure.

Jean-Pierre THORETTON

## NOUVELLES DU PATRIMOINE

Durant l'été 2013, deux chantiers internationaux de bénévoles se sont déroulés à Chelles :

### LE VIEUX MOULIN

Le premier, durant la seconde quinzaine de Juillet, était proposé par l'association CONCORDIA, en partenariat avec le Service Jeunesse de la ville de Chelles, et portait sur les ruines du Vieux Moulin.

L'équipe de jeunes, venus de plusieurs continents, a commencé à nettoyer les maçonneries, enlevant les végéta-



Aquarelle de Albert Capaul -

tions parasites qui provoquent la dégradation des maçonneries encore en place.

Cet ancien moulin était le dernier en date, après que les bâtiments aient subis plusieurs dommages et reconstructions.



Les bénévoles de CONCORDIA au travail

*(Voir « Moulin d'Aulnoy et alentours », de M. Jean-Claude GAILLARD – publié avec l'aide de la S.H.R.P.A., dont sont tirés les renseignements qui précèdent)*

### LA VILLA MAX

Ensuite, lors de la première quinzaine d'août, fut organisé, avec le Groupement REMPART Ile-de-France, le premier chantier sur la Villa Max.

Nettoyage des locaux, décollage des anciens papiers peints avec conservation de témoins des différentes couches, lessivage et premières mises en peinture furent au programme de ces 11 jeunes venus de Pologne, de Corée du Sud, mais aussi de France. Dans le même temps, quelques membres de notre association sont également intervenus : Madame Kaci, qui s'est jointe au groupe de bénévoles, Gilbert Houtmans, qui a effectué le difficile travail de ponçage des parquets, Etienne Desthuilliers, qui a fourni et posé les premiers éléments pour la restauration



Pour mémoire : Etat des lieux (1er étage) en 2010



Découverte d'un décor néogothique sous les peintures modernes

du garde-corps extérieur et les étagères devant recevoir livres et archives de la S.A.H.C. Nous eûmes en outre la surprise de mettre au jour le décor néogothique originel de la cage d'escalier. Le décapage de peintures plus récentes fut ainsi commencé, et devra être poursuivi l'an prochain après location et mise en place d'un échafaudage.

Beaucoup reste à faire.

Merci à nos généreux donateurs, qui sont venus abonder les subventions sollicitées auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Conseil Général de Seine et Marne, et des services déconcentrés de l'Etat (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)



Nettoyage du plafond du rez-de-chaussée



Le travail oui, mais dans la bonne humeur !

## VIE DE LA SOCIÉTÉ

Le dimanche 23 juin eut lieu l'habituelle « braderie » de Chelles, avec de nombreux visiteurs à qui nous proposons, comme chaque année, nos publications. C'est également l'occasion de recueillir quelques nouvelles adhésions.

Ensuite vint, à la rentrée, le non moins traditionnel « Carrefour des Associations », auquel nous avons évidemment participé.

Enfin, le 13 septembre, en prologue aux Journées Européennes du Patrimoine, fut inauguré une première exposition à la Villa Max, retraçant brièvement la construction et l'histoire de cette demeure chelloise et

de l'évolution de son environnement. En présence de M. Jean-Paul PLANCHOU, Maire de Chelles, et de plusieurs de ses adjoints, ce fut l'occasion de présenter l'ébauche de ce que nous souhaitons à l'avenir faire de la Villa Max. La surface des locaux du rez-de-chaussée, seuls susceptibles de pouvoir être ouverts au public, ne permet évidemment d'envisager de grandes expositions, mais il est possible, en revanche, d'ouvrir cet espace aux associations chelloises et aux personnes privées qui le souhaiteront



et qui disposeront ainsi d'un « équipement culturel de proximité », dans un quartier particulièrement central de Chelles.



## ADDENDA

### CHELLES, histoire de ses quartiers et de ses rues par Christian GAMBLIN

4

Il faut se garder de confondre la suspension du conseil municipal présidé par Emile Fouchard (1939) avec la révocation de ce maire (1941).

Il est patent que nul ne peut contester son titre de maire à cet ancien résistant avant la nomination de son successeur Henri Lavaud par les autorités de Vichy (13 mars 1941).

Emile Fouchard tenait beaucoup à cette précision, lui qui, en tant que député de Seine-et-Marne, avait voté contre les pleins pouvoirs à Philippe Pétain.

Albert Demeaux et Maurice Danglard, placés à la tête de la délégation spéciale (1939-41), Emile Guerry, présent à Chelles durant l'exode (1940) n'ont été « maires » que par défaut.

\*

En septembre 1974, la S.A.H.C. faisait paraître son bulletin des années 1971-1972. Ce décalage involontaire permettait à notre société de fêter, dans la même livraison, le trentième anniversaire de la Libération : André Clément y publiait le texte de sa conférence intitulée « 30 années de vie à Chelles ».

A cette occasion, il donnait en appendice trois listes de victimes de la Seconde Guerre mondiale, dont deux listes de résistants, l'une concernant les fusillés de la Cascade du bois de Boulogne et l'autre les otages massacrés devant l'hôtel de ville. Le premier nom de l'avant-dernière liste était celui d'Henri Blanchet. La mention comportait hélas une date de naissance erronée : le 12 septembre 1903. Il fallait lire ... 1916. L'erreur, depuis répétée, gravée même sur une plaque de la mairie, laissait croire aux habitants de Chelles que le docteur Blanchet était décédé à l'âge de quarante ans. En réalité, le médecin avait à peine vingt-huit ans.

Il nous est arrivé, dans le passé, d'ajouter foi à cette fausse information. Mais, par respect pour la mémoire de Blanchet, nous tenons à confirmer que ce patriote était né le 12 septembre 1916 à Paris, dans le quinzième arrondissement.

\*

Louise-Adélaïde d'Orléans, la « princesse abbesse », comme l'appelait fort élégamment l'historien Berthault, n'a pas reçu l'hommage qu'elle était en droit d'attendre des Chellois ou de leurs descendants.

Après avoir été calomniée de son vivant, et surtout post mortem, ce que déplorait l'historien précité, on l'a gratifiée d'une impasse dans un écart de la ville, loin de l'endroit où elle avait vécu. Elle qui avait tant fait pour l'embellissement de l'abbaye de Chelles et sa renommée aurait mérité mieux.

Même si nous lui avons, dans un moment de distraction, attribué une voie du quartier de l'Aulnoy, Madame d'Orléans devra se contenter d'une impasse du nouveau lotissement de l'avenue E. Guerry !

**DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES DANS L'ÉGLISE DE POMPONNE (SEINE ET MARNE)**

Par Christophe BORGNON, archéologue – Adjoint AST, Inrap CIF

En 2009, des travaux de restaurations de l'avant-nef de l'église de Pomponne ont nécessité la réalisation de renforcement des fondations. Ces reprises en sous-œuvre ne pouvaient être exécutées sans l'ouverture de tranchées au droit des fondations de cette partie de l'édifice. Très rapidement, il s'est avéré que le sous-sol recelait des sépultures et des éléments de maçonneries anciennes. Prévenu par les archéologues de la Société Historique et Archéologique de Lagny et de ses Environs (S.H.A.L.E.) le Service Régional de l'Archéologie, a émis une autorisation de sauvetage archéologique. Celui-ci a été réalisé entre juillet et septembre 2009, les week-end et congés, sous la direction de Christophe BORGNON, secondé par notre vieil ami Pierre EBERHART.

**L'église de Pomponne : Rappel historique**

L'origine de la paroisse de Pomponne reste ignoré. La



Fig. 1 : Nettoyage d'un mur antique en 2009

titulature – Saint-Pierre – peut remonter à l'époque mérovingienne. La fondation du prieuré Notre-Dame est attribuée à

Jehan de Pomponne, en 1176, mais elle doit être antérieure. Ce prieuré qui était accolé à l'église, comportait en 1617 deux grands corps de bâtiments, une galerie formant cloître, cuisine, réfectoire, des cuiviers pour les vendanges, des étables et une grange (Richard – 1889 – p. 113). Fermé à la Révolution, le prieuré est vendu, puis démoli pour permettre le tracé de la nouvelle route (route de Paris, actuelle Départementale 34). Seule l'église, transformée en grange, et menacée plusieurs fois de démolition, sera conservée, non sans avoir subi d'importantes restructurations. En 1985, des travaux de restauration, permettent la mise au jour d'un ancien enfeu, donnant jadis sur le cloître, avec son décor peint. En 2000, des travaux de décaissement (non surveillés) à l'intérieur de la nef et du chœur détruisent une grande partie du sous-sol archéologique. Toutefois, le piochement des enduits du chœur a permis le dégagement de grandes arcades noyées dans des maçonneries modernes (Pierre Eberhart, 2010 in Borgnon, sous presse).

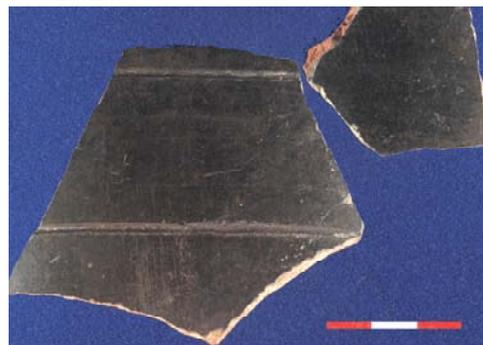
**Les découvertes de 2009**

Les recherches de 2009 ont notamment permis la reconnaissance d'une occupation gallo-romaine entre le Ier et le IVe siècle, dont les vestiges sont situés sous les fondations de l'actuelle église. Ces murs en gros appareil (fig. 1), peu-

vent correspondre à un monument cultuel du Haut Empire ou à un aménagement dû à la proximité de la Marne (qui suppose un port). Le matériel céramique montre une pérennité du site durant toute la période antique entre les Ier et IVe siècles (fig. 2). Les premières sépultures mises en place sur ce promontoire laissent supposer un lieu de culte à proximité, ce, dès la fin du Haut Moyen Âge fin VIIe début VIIIe et d'autres inhumations, principalement en cercueils de bois sont enterrées *ad sanctos* dès la construction de l'église aux XIe-XIIe siècles et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Les recherches de la SHALE ont montré que l'avant-nef de l'église a conservé des sépultures sur 3 ou 4 niveaux successifs, dont une majorité, en cercueils de bois, entre le XIVe et le XVIIIe siècle. Les inhumations les plus anciennes (VIIIe siècle) ont été déposées sur un sol du Ier siècle, et recouvrent pour certaines les fondations antiques dont des pierres ont été extraites et redressées pour former l'aménagement des tombes. Cette pratique indique une récupération des murs gallo-romains pour l'aménagement de ce premier espace funéraire et explique un remaniement quasi-total des couches archéologiques les plus anciennes. On peut estimer le nombre de 150 sépultures, pour une surface de l'ordre de 100 m<sup>2</sup>, au sein de l'avant nef de l'église. Si le statut de cette implantation pour la période antique reste à l'heure actuelle difficile à définir, l'importance des fondations laisse supposer l'existence d'une grande villa ou d'un sanctuaire gallo-romain (*fanum*).

L'importance de ces structures a conduit le SRA d'Île-de-France à compléter cette intervention en 2010 par une surveillance des travaux de reprises en sous-œuvre par des archéologues de l'I.N.R.A.P. Sous la direction de Alain BERTHIER, ils sont intervenus en co-activité avec l'entreprise BROUSSAIL, ce qui a permis la mise au jour et l'étude d'autres sépultures, ainsi que des constructions à l'extérieur de l'église se rapportant à l'un des bâtiments conventuels du prieuré. Lors de travaux d'assainissement effectués entre l'église et la rue Louis Dreux, la SHALE a observé des tronçons de murs probablement antiques et récupéré des tessons et des fragments de tegula du IIe siècle.

Fig. 2 : céramique *terra nigra* du Ier siècle (photo Ph. BET).

## DECRYPTER LA DIFFERENCE : lecture archéologique de situations de handicap dans les communautés passées

Valérie DELATTRE, archéo-anthropologue, Inrap CIF, UMR 6298 ARTeHIS - Université de Bourgogne

Adossée à l'archéologie, l'anthropologie, appréhende au plus intime l'histoire des communautés, via l'étude des squelettes. Approche biologique et culturelle, elle invite au voyage à travers l'humain, définissant le sexe et l'âge au décès, analysant les caractères morphologiques, recensant les pathologies, les carences alimentaires, les liens de parenté. Elle accède aussi à la pensée qui a sous-tendu les gestes ordonnés autour du défunt : la restitution des manipulations permet d'inventorier les pratiques mettant en scène le "cadavre". Dans son expression la plus partagée, l'archéo-anthropologie traque aussi les différences. En règle générale, sont recherchées les différences :

- "par le haut" : sépultures privilégiées, identifiées par un mobilier funéraire (pierre tombale, anneau sigillaire etc.) ou une mise en scène ostentatoires (tombe de Hochdorf),
- "par le bas" : sépultures d'esclaves, de parias, de bannis, de sacrifiés (les "accroupis" d'Acy-Romance, les "bog bodies" des tourbières) ou d'exclus.

Le maintien du statut social dans la mort est souvent lié à la présence et la signification du mobilier. De même, l'état sanitaire d'un individu ou d'un groupe ne saurait être le reflet exclusif du statut social. S'il est un statut très lisible c'est celui de l'individu atypique, que ses particularités ostéologiques individualisent. Si on considère aujourd'hui la situation de handicap, est-il envisageable d'en reconnaître l'inclusion ou l'exclusion dans les ensembles étudiés, selon des critères de lecture archéo-anthropologiques ?

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les os humains ont fasciné les collectionneurs de pièces anatomiques spectaculaires largement fournies par l'archéologie. Mais les paléopathologistes se sont souvent contentés d'inventorier et de décrire, occultant l'humain au profit du cas clinique. Les articles s'attachèrent à exposer et recenser, l'un son pied bot poliomyélitique, l'autre ses tumeurs osseuses etc. S'il faut désormais dépasser le stade anecdotique et compilatoire, l'étude de la sépulture, son lieu d'élection, son architecture, le squelette et sa posture, adossés à la recension éclairée des pathologies et des soins, sont autant d'indices révélateurs du statut particulier accordé par un groupe à un sujet ostéologiquement "hors normes".

L'expression handicap physique est récente mais l'existence des "personnes difformes" a toujours été envisagée par les sociétés. L'infirme est omniprésent, qu'il soit Séneb le nain égyptien, mendiant chez Bruegel ou bossu en argile précolombienne. Ces vestiges archéologiques ou œuvre d'art renseignent-ils sur le statut des personnes handicapées ? À l'image de la Grèce antique certains comportements heurtent, associant le handicap à un ma-

léfice divin punissant une société en déshérence. Platon justifie cet eugénisme au nom d'un esthétisme recherché. Du haut Moyen Âge occidental, charitable, on retient la création des *Matricula*, accueillant les infirmes et malades que l'Église entretient au nom de leur inaptitude. De la période médiévale, on se souvient de la dérisoire fonction de l'infirme, du "monstre" exhibé depuis l'Antiquité comme un phénomène de foire.

Lorsque raison et déraison s'opposent, quand la société opte vers le rationalisme, l'infirme fait l'objet d'un traitement global avec les mendiants et les fous : il est enfermé avec le non-assimilable. Les siècles classiques inaugurent la classification des êtres en opposant les genres : l'inapte et l'anormal, le travailleur et le performant ! L'infirme est une menace, sauf à être ramené dans la normalité, via l'éducation !

En archéologie, l'une des plus évidentes observations de la différence s'exprime, si la règle contraint au regroupement, par la mise à l'écart topographique d'une sépulture. Peut-on envisager qu'un critère de cette relégation soit fondé sur la seule anomalie physique ? Nombreux sont les cas de marginalisation. Loin de stigmatiser la disgrâce physique en l'excluant du monde des morts, ils recensent surtout des relégations démographiques, sociales et/ou culturelles. Comportement infamant, déviance, prostitution ou encore sorcellerie sont autant de raisons prédisposant à l'outrage d'une exclusion : archéologiquement lisible, elle est souvent impossible à expliquer. Si l'injure suprême faite à un individu est le déni de sépulture,

aucun handicap ne semble jamais en être l'origine. Les modalités d'intervention, adossées à l'examen de la posture du défunt et des processus de décomposition, définissent des anomalies d'agencement du squelette. Cette étape de la lecture in situ des processus taphonomiques conduit parfois à l'observation anticipée de pathologies, dont la confirmation intervient lors de l'examen ostéologique : dès la fouille du squelette néolithique de la dame de Bonifaccio (Corse), la position anormale de la main gauche reproduisait la classique "griffe" d'une paralysie ulnaire. L'étude paléopathologique a montré que la fracture distale de l'ulna avait lésé le nerf et ankylosé l'auriculaire, handicapant lourdement le sujet considéré. Dans chaque cas repéré il y a eu respect du corps hors-normes, inhumé selon les règles mais en respectant ses particularités physiques.

Une première recension de ces sépultures propose l'image d'une inclusion plutôt paisible au sein des communautés les plus immédiates, familiales ou religieuses. Le nain achondroplase et la femme âgée ayant subi une double



chasseur à l'arc amputé tibial, mosaïque, cathédrale N.-D. de Lescar, XII<sup>e</sup> s. (cliché J.-P. Aguer, Ville de Lescar)

amputation tibiale largement cicatrisée de Serris, en Seine-et-Marne, ont été, malgré leur probable inaptitude au travail, associés dans la mort à leur famille, à leur communauté villageoise. Leur maintien parmi les tombes, l'agencement et l'orientation soulignent la réalité de cette prise en charge. Dans cette communauté rurale, sans doute chacun a-t-il œuvré selon ses compétences, que son incapacité soit minime et temporaire ou lourde et définitive. Sans parler d'intégration, l'inclusion du sujet handicapé, se traduit aussi par les soins déployés (amputations, réductions de fractures etc.) et l'ingéniosité humaine mise au service des inventions (prothèse). On ne

doit toutefois pas conclure à une vision idyllique de "non marginalisation" des sujets handicapés que nous proposerait l'étude de quelques sépultures, car d'autres contextes archéologiques renvoient à des situations beaucoup plus rudes et plus en accord avec les textes. À Strasbourg, un ensemble funéraire carolingien, marginal par son lieu d'élection, a livré trois sujets atteints de pathologies invalidantes (polio, pied bot et amputation). Ce regroupement périurbain confirme l'attraction que la ville du Moyen Âge exerce pour les individus défavorisés et diminués : sans prise en charge familiale, la ville leur offre de meilleures conditions de survie par la mendicité. Car la succession de catastrophes naturelles, les famines et les guerres condamnent une partie des infirmes, inaptes et sans doute rejetés, à venir grossir la population urbaine pour recueillir l'aumône de la charité chrétienne.

Cet afflux massif, ces regroupements, sensibles dès le haut Moyen Âge, seront bien sûr à l'origine des grands "enfermements" modernes, déjà amorcés par la création des léproseries et des hôpitaux (celui des Quinze-vingt, pour aveugles, est créé Paris par Louis XI). L'archéologie des périodes historiques rend difficilement compte des regroupements de sujets "hors-normes", leurs sépultures étant souvent dispersées au fil des cimetières paroissiaux. Il est communément admis que nos ancêtres se comportaient de façon rude envers une "bouche inutile", l'archéo-anthropologie, au plus proche des gestuelles du quotidien, peut éclairer des comportements parfois

inaccessibles à toute autre forme d'approche. Si pour la Préhistoire il faut se contenter de glaner des exemples ponctuels, ne dépassant pas la recension anecdotique, quelques cas récents, souvent historiques, semblent corroborer des situations connues. Très tôt paraît se dessiner l'idée d'une prise en charge par la communauté la plus proche, plutôt bienveillante, comme semble l'attester ce plus vieil exemple de l'aide apportée à un homme du mésolithique d'Afalou-bou-Rhummel en Algérie qui, atteint d'une polyarthropathie chronique ankylosante a survécu grâce à la solidarité de ses proches. Si l'infirme semble pris en charge par l'entraide communautaire, son

exclusion sera patente avec le développement de l'urbanisation qui condamne à l'anonymat et à la mendicité. Le facteur économique est aussi discriminant : en période de sécurité, le "corps différent" est accepté mais en cas de crise et de famine, il est prioritairement relégué. Et si tous sont exposés à la lèpre, à la peste, aux maladies invalidantes et au handicap, l'infirme ne sera pas considéré de la même façon selon son rang ou sa famille.

Ce rapide survol des situations handicapantes renvoie à un questionnement très actuel, celui de la définition même du handicap : où met-on le curseur ? Qu'est-ce que le handicap pour un cultivateur néolithique ? Pour un guerrier gaulois ? Un moine cistercien ? Un mercenaire de la Renaissance ? s'il est ici impossible de répondre, on doit constater qu'en terme de prise en charge et de capacité ou non à s'intégrer dans un système de production, une fracture avec soudure en baïonnette, entraînant une perte de longueur diaphysaire et une forte claudication sera invalidante, alors que s'il est bien soigné, le même traumatisme n'entraînera qu'une incapacité très temporaire. La notion de handicap est évolutive, les séquelles tendent à être compensées par l'ingéniosité humaine. Le handicap et les attitudes qu'il engendre sont révélateurs des comportements d'un groupe, que les modalités d'étude de l'archéo-anthropologie actuelle peuvent aider à déchiffrer. Elles trouvent leur place au sein d'une discipline qui place l'être humain au cœur de ses préoccupations scientifiques.



Nain achondroplase, nécropole carolingienne de Serris-les-Ruellés (77) (cliché F. Gentili, Inrap)

## PUBLICATIONS

### LES MEROVINGIENS Ravissante Frédégonde, Reine de Fer.



Ce nouvel ouvrage de notre fidèle ami Claude FARNOUX retrace la vie, telle que l'on peut se l'imaginer, de la célèbre reine mérovingienne. Claude FARNOUX, membre de l'Association française d'archéologie mérovingienne, est un spécialiste de la civilisation et de la vie quotidienne à cette époque

lointaine. Il a publié de nombreux articles dans des revues historiques et archéologiques, et animé de nombreuses conférences.

Il nous propose aujourd'hui une relecture de la vie et de l'histoire de la Reine Frédégonde, dans le style vivant et documenté qui le caractérise.

## CONFERENCES A VENIR

### ARCHITECTURE DE LA BELLE EPOQUE A PARIS

Vendredi 11 octobre 2013, 21 heures

Par Gilles PLUM, docteur en histoire de l'art

L'Art nouveau a apporté nombre d'œuvres belles et ingénieuses, mais il n'est pas plus moderne que le classicisme français du début du XXe siècle, qui a su recentrer l'architecture sur l'art de combiner les espaces, et qui attirait les architectes du monde entier.

« Le conférencier se propose de nous éclairer sur le foisonnement artistique de la Belle Epoque dans une capitale qui se métamorphose. Il rédige actuellement un livre sur le même sujet.

### LA VIE PASSIONNEE D'AURORE DUPIN, DITE GEORGE SAND

5 décembre 2013, 15 heures

Par docteur Jacques MEILLET

Née à Paris le 1er juillet 1804, Aurore DUPIN, dite George SAND, connaîtra une enfance difficile. Après un séjour au couvent, elle reviendra à NOHANT, en Berry, se comportant comme « une petite Fadette ». Mariée à l'âge de 18 ans, en 1822, à un militaire, le baron François DUDEVANT, dit « Casimir », elle décidera de retrouver sa liberté au plus vite, multipliant les aventures amoureuses, avec Jules Sandeau, Alfred de Musset, Frédéric Chopin, Prosper Mérimée, Alexandre Manceau et même Marie Dorval, l'interprète du théâtre romantique. Républicaine en 1848, elle luttera toute sa vie en faveur de

l'égalité des femmes, du droit au divorce, de l'instruction égale pour les hommes et les femmes.

Elle décède le 8 juin 1878, à l'âge de 74 ans, ayant écrit 70 romans, ses mémoires et 25 pièces de théâtre.

Avec sa verve habituelle, le docteur Jacques MEILLET saura selon son habitude faire revivre les principaux épisodes de la vie tumultueuse de cette grande écrivaine témoin des principaux événements du XIXème siècle, depuis la Restauration des Bourbons jusqu'aux débuts de la IIIème République.

### ACTUALITES ARCHEOLOGIQUES DE L'ANNEE 2013

(Réunion de la Sainte-Bathilde) Samedi 26 janvier 2014, 15 heures

Par Nathalie Paccart, responsable d'opération Inrap CIF

Comme chaque année, notre traditionnelle réunion de la Sainte-Bathilde nous permettra de prendre connaissance des nouvelles découvertes archéologiques de l'année 2013. Nous entendrons notamment Madame Nathalie PACCARD, archéologue INRAP, qui viendra nous entretenir des fouilles réalisées sur le terrain situé entre la rue Sainte-Bathilde et la rue Adolphe Besson, qui furent, comme à

l'ordinaire, riches en découvertes.

En préalable, nous devrions être en mesure de vous remettre le nouveau bulletin 2013/2014 (pour celles et ceux qui seront à jour de leur cotisation, et pour terminer, nous vous proposerons les habituelles « miches » accompagnées du verre de l'amitié.

## PUBLICATIONS

### MEMOIRES « PARIS et ILE-DE-FRANCE », T.64, 2013,

Actes du XIIIe colloque d'histoire régionale de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, 22-24 novembre 2012) : HISTOIRE DES RESEAUX, DES TRANSPORTS ET DES MOBILITES EN ILE-DE-FRANCE.

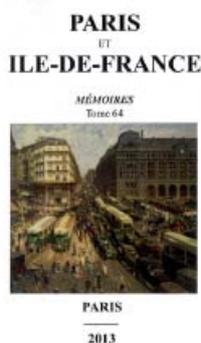
« A l'heure ou l'extension de l'agglomération parisienne provoque de longs débats sur les modalités des transports en Ile-de-France, la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France a jugé opportun de consacrer son 13e Colloque d'Histoire régionale à l'histoire des transports et des mobilités en Ile-de-France. C'était aussi l'occasion de célébrer, en collaboration avec l'Association pour l'Histoire des Chemins de Fer [AHICF], les Archives Nationales, le Comité d'Histoire de la Ville de Paris, et l'Association P2M, le 175e anniversaire des chemins de fer en France, et de s'interroger sur l'évolution des moyens de transports du XVIIIe siècle à nos jours.

Les communications incluses dans ce volume retracent l'histoire des réseaux et de la construction des gares. Elles montrent le profond impact de l'essor des transports sur les mutations de la banlieue et sur l'urbanisation rapide des zones franciliennes reliées directement avec la capitale. Les paysages s'en trouvent transformés,

la vie quotidienne des gens au travail bouleversée, parfois améliorée, parfois rendue plus pénible. Peintres et imagiers ont saisi toutes ces transformations.

Le chemin de fer n'est pas seul en cause : le métro, les tramways, les compagnies de taxis, les pistes cyclables de banlieue ont aussi trouvé leurs historiens. Bref, c'est toute l'histoire de la mobilité, des déplacements de travail ou de loisir, des relations entre les communes suburbaines et la capitale, qui se trouve ici décrite : elle conditionne la vie de plus du sixième de la population française et engage l'avenir du Grand Paris. »

Ce très bel ouvrage, que nous ne pouvons que recommander à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des Chemins de Fer, et je ne doute pas qu'à Chelles, vieille cité cheminote, ils soient nombreux, peut être commandé auprès de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France – 60, rue des Francs-Bourgeois – 75 003 – PARIS, pour le prix de 30 € l'unité (Frais de port en sus).





# Société Archéologique et Historique de Chelles

## *LE PETIT JOURNAL*

N° 2013 – 4

Novembre 2013

### LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Nous aimerions que nos associations défient le temps... Mais celles et ceux qui s'y consacrent restent hélas mortels !

C'est donc encore sur une triste nouvelle que je me dois d'ouvrir ce nouveau numéro de notre " Petit Journal ". Notre amie Jacqueline Gauthier nous a quitté le 1er novembre dernier, au terme d'une courte mais implacable maladie. Jacqueline Gauthier était le dynamisme personnifié. Engagée dans la vie de notre Ville, dont elle fut conseillère municipale de 1983 à 1989, elle avait rejoint notre Conseil d'Administration et avait accepté de s'occuper des envois postaux de nos invitations et de distribuer nos bulletins, chaque année. Travail ingrat mais essentiel, elle accomplissait cette tâche avec discrétion mais avec la plus grande efficacité. Son sourire, son engagement et son dévouement nous manqueront longtemps.



Le 12 octobre 2010



et le 16 octobre 2011, à Pontoise

Dura lex, sed lex... Mais comment mieux lui montrer notre gratitude qu'en poursuivant la tâche qui est la nôtre ! Nous étions habitués à un certain " ronronnement " de notre vieille Société... Cinq conférences annuelles, complétées par deux sorties, et notre bulletin constituaient l'essentiel de nos activités, même si, de façon souvent discrète, la documentation conservée par nos amis Annick et Etienne Desthuilliers permet de répondre aux demandes diverses des chercheurs et de participer aux études municipales, comme l'inventaire du Patrimoine Chellois. L'attribution depuis l'hiver dernier de la Villa Max par la Municipalité est l'occasion de renouveler et surtout de développer de nouvelles activités, sans pour autant délaisser les anciennes. Après réalisation des premiers travaux d'habitabilité (électricité, chauffage et sanitaires) par les Services Techniques Municipaux et leurs entreprises partenaires, ainsi que la mise en œuvre de notre premier chantier de bénévoles internationaux en partenariat avec le Groupement REMPART Île-de-France, nous vous proposons, depuis cette rentrée 2013, un cours de paléographie animée par Annick Desthuilliers. Le programme 2014 est en cours d'élaboration, et nous espérons mettre en place de nouvelles

activités, expositions notamment. Tout ceci demande un engagement sans faille de chacun des membres de notre Conseil d'Administration, que je remercie très sincèrement ici. Je lance donc à nouveau un appel à toutes celles et à tous ceux qui pourraient accepter de donner un peu de leur temps pour cette grande cause qu'est l'histoire de notre ville. N'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétaire M. Sébastien Nourtier ([bureausahc@gmail.com](mailto:bureausahc@gmail.com)).

Afin également de lui faciliter la tâche, merci à celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait de lui communiquer une adresse " internet " (si vous en possédez une, bien sûr !). Enfin n'oubliez pas de consulter régulièrement notre site (<http://archéo.histo.chelles.free.fr>), que notre archiviste Joël Beucher tient pour vous régulièrement à jour.

Jean-Pierre THORETTON

## CONFERENCES À VENIR

### LA VIE PASSIONNÉE D'AURORE DUPIN, DITE GEORGE SAND

**Samedi 5 décembre 2013 – 15 heures**

Par le docteur Jacques MEILLET

Née à Paris le 1er juillet 1804, Aurore DUPIN, dite George SAND, connaîtra une enfance difficile. Après un séjour au couvent, elle reviendra à NOHANT, en Berry, se comportant comme " une petite Fadette ". Mariée en 1822, à l'âge de 18 ans, à un militaire, le baron François DUDEVANT, dit " Casimir ", elle décidera de retrouver sa liberté au plus vite, multipliant les aventures amoureuses, avec Jules Sandeau, Alfred de Musset, Frédéric Chopin, Prosper Mérimée, Alexandre Manceau et même Marie Dorval, l'interprète du théâtre romantique.

Républicaine en 1848, elle luttera toute sa vie en faveur de l'égalité des femmes, du droit au divorce, de l'instruction égale pour les hommes et les femmes.

Elle décède le 8 juin 1878, à l'âge de 74 ans, ayant écrit 70 romans, ses mémoires et 25 pièces de théâtre.



Quelques portraits de George SAND

Avec sa verve habituelle, le docteur Jacques MEILLET saura selon son habitude faire revivre les principaux épisodes de la vie tumultueuse de cette grande écrivaine témoin des principaux événements du XIX<sup>ème</sup> siècle, depuis la Restauration des Bourbons jusqu'aux débuts de la III<sup>ème</sup> République.

En seconde partie de cette réunion, notre archiviste Joël BEUCHER vous présentera le site de recherches historiques qu'il a créé et qui est accessible à tous ceux qui disposent d'une connexion " Internet ". C'est un travail aussi considérable que remarquable, et j'espère que sa consultation vous donnera beaucoup de plaisir.

### ACTUALITES ARCHEOLOGIQUES DE L'ANNEE 2013

(Réunion de la Sainte-Bathilde)

**Samedi 26 janvier 2014 – 15 heures**

Comme chaque année, notre traditionnelle réunion de la Sainte-Bathilde nous permettra de prendre connaissance des nouvelles découvertes archéologiques de l'année 2013. Nous entendrons notamment Madame Nathalie PACCARD, archéologue INRAP, qui viendra nous entretenir des fouilles réalisées sur le terrain situé entre la rue Sainte-Bathilde et la rue Adolphe Besson, qui furent, comme à l'ordinaire, riches en découvertes.

Conformément à nos statuts, en prologue à cette conférence, nous vous inviterons à notre Assemblée Générale ordinaire, avec la présentation de notre rapport moral 2013 et de notre rapport financier.

Nous devrions être en mesure également de vous remettre le nouveau bulletin 2013/2014 (pour celles et ceux qui seront à jour de leur cotisation), et pour terminer, nous vous proposerons les habituelles " miches " accompagnées du verre de l'amitié.

## VIE DE LA SOCIETE



L'installation de nos nouveaux locaux VILLA MAX s'organise. Après réalisation des travaux d'habitabilité que la Ville de Chelles s'était engagée à prendre en charge (le chauffage fonctionne !!!...) ,le premier chantier de bénévoles réalisé au mois d'août dernier en partenariat avec le Groupement REMPART Île-de-France, nous pouvons maintenant y tenir régulièrement nos réunions de conseil d'administration, et depuis la rentrée, Annick DESTUILLIERS y dispense tous les jeudis matins (hors périodes de congés scolaires) un cours de paléographie, qui permet à celles et ceux qui s'intéressent aux documents anciens de pouvoir en déchiffrer le sens.

Il reste beaucoup à faire, et je remercie à nouveau toutes celles et tous ceux qui viennent y effectuer des travaux de nettoyage, de ponçage, et d'aménagements divers... (merci notamment à Gilbert, Véronique, Joël, Etienne ...).

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez les rejoindre !

Dans les semaines qui viennent, un chantier d'insertion sera également organisé avec l'association " INITIATIVES 77 ", afin de remettre en état l'office du rez-de-chaussée.

Toutes ces interventions nécessitent néanmoins certains moyens financiers, notamment pour acheter matériaux et matériels. Alors que la fin de l'année est proche, il est encore temps, pour ceux qui le peuvent, de nous aider financièrement tout réduisant significativement le montant de leurs impôts.

Vous trouverez donc ci-joint un bulletin, à renvoyer avec votre chèque, afin que l'Union REMPART (Association reconnue d'utilité publique) puisse vous faire parvenir le rescrit fiscal à transmettre ensuite au Trésor Public lors de l'établissement de votre déclaration de revenus 2013.

Merci à celles et ceux qui nous ont déjà aidés, et merci également à celles et ceux qui vont rejoindre ce premier comité des bienfaiteurs de la Villa Max.

---

## BULLETIN DE DON

CHEQUE A ETABLIR A L'ORDRE DE L'UNION REMPART  
Et à remettre à un membre de la S.A.H.C. ou à retourner à

**M. Jean-Pierre THORETTON**  
**Président de la S.A.H.C.**  
**6, avenue de l'Ilette – 77 500 – CHELLES**

Accompagné du montant de votre don :

**SOIT :**

**NOM :**

**PRENOM :**

**ADRESSE :**

**TEL.**

**COURRIEL :**

Un rescrit fiscal vous sera adressé en retour par l'Union REMPART (reconnue d'utilité publique) pour vous permettre d'obtenir votre réduction fiscale (66% du montant de votre don)

Fait à

le

SIGNATURE